




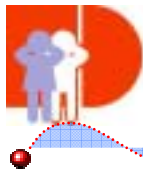




Fiche pédagogique n° 2009-10

Les principes généraux de la justice des mineurs:

 Objectif(s) ?	<ul style="list-style-type: none">● Intégrer les grandes lignes directrices du système de justice pour mineurs● Comprendre l'importance d'une justice réparatrice et non rétributive● Susciter le débat sur la place du mineur en conflit avec la loi dans la société et participer à une évolution des mentalités● Comprendre pourquoi la justice des mineurs doit être différente de la justice pour adultes
 Groupe-cible ?	<ul style="list-style-type: none">● Adultes● Educateurs● Enseignants
 Méthode ?	Jeu de rôle – Simulation d'un procès
 Matériel ?	Pas de matériel particulier
 Préparation ?	<p>Discussion en petits groupes en utilisant une forme simple de simulation de procès.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Division en trois groupes<ul style="list-style-type: none">● - Groupe jouant le rôle du juge● - Groupe jouant le rôle de l'accusé● - Groupe jouant le rôle du procureur2. L'animateur expose une situation qui s'inspire de faits réels mais qui est inventée de toute pièce (voir un exemple en annexe).



 Déroulement ?	<ol style="list-style-type: none">1. Divisez la classe en trois groupes ; chaque groupe représente un personnage : le juge, le procureur (l'accusateur) et l'accusé (le ou les jeune/s)2. Donnez le texte des faits aux groupes de l'accusé et du procureur mais pas au groupe du juge. Donnez un exemplaire du texte des étapes du procès au groupe du juge (voir ci-joint).3. Donnez aux groupes le temps de discuter leur stratégie : qui, dans le groupe, va présenter le cas et comment il va présenter sa version de l'histoire. Chaque groupe devrait choisir un porte-parole pour le représenter lors du procès. Si vous avez le temps, vous pouvez répéter le procès en changeant alternant les groupes pour permettre à chacun de jouer les différents rôles.4. Suivez les étapes du procès
 Suivi ?	<ul style="list-style-type: none">● Discutez du procès et des résultats : réaction de chaque participant● Echange sur l'expérience personnelle des participants : connaissent-ils ou travaillent-ils avec des enfants en difficulté ?

Situation fictive

Dans la nuit du 14 au 15 octobre 2009, une dizaine d'abris-bus situés entre Saint Léger et Pont LeDuc ont vu entre une ou toutes leurs vitres brisées par 5 jeunes âgées entre 11 et 15 ans résidant dans la commune. Ces actes de vandalisme sont commis alors que la Commune vit dans une atmosphère pesante où depuis un mois et demi : la police opère à plusieurs auditions menées dans le cadre d'agression et de trafic de cannabis. Cependant, la petite bande appréhendée n'en est pas à son premier acte de vandalisme. Sur fond de climat social et économique tendu, elle doit régulièrement faire face à la dégradation de la voie publique comme la destruction d'abris-bus, de feux clignotants, des horodateurs, voitures taggées ou bien cassées, des agressions des commerçants. Ces jeunes ont été interpellés et arrêtés par les services de police. Ils sont aujourd'hui en jugement.

Etapes du procès

- Demandez au procureur de raconter sa version de l'histoire
- Demandez à l'accusée de raconter sa version de l'histoire.
- Demandez au juge de poser des questions aux deux protagonistes
- Accordez au juge quelques minutes de réflexion.
- Demandez au juge de rendre une décision qui soit juste et compatible avec les principes de justice des mineurs.
- Demandez au juge d'expliquer sa décision.

Cette fiche a été rédigée par Camille Gutton sous la supervision de Benoit Van Keirsbilck.